

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 5 mars 2018

Procès-verbal de la session régulière du conseil présidée par madame Ghislaine Daris, mairesse de la Municipalité de Cacouna, tenue le cinquième jour de mars deux mille dix-huit (2018) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences :

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	absent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	absent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

8 citoyens sont présents à l'assemblée.

Madame la mairesse Ghislaine Daris constate le quorum.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19 :30 la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2018-03-049-2.0

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-03-050-3.1

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 février 2018

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 5 février 2018 soit adopté en sa forme et teneur.

4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

2018-03-051-4.1

4.1 Ratification des déboursés de février 2018 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par Madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes pour la période du 27 janvier au 26 février 2018 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 292,626.76\$ à même le fonds général.

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse et Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

5. CORRESPONDANCES

5.1 Circulation / rue de l'Église

Dépôt d'une demande citoyen en ce qui a trait à la vitesse sur la rue de l'Église à savoir que la distance du 30 kilomètre heure n'est pas assez longue.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2018-03-052-6.1

6.1 Directrice générale – Congrès annuel de l'ADMQ les 14, 15, et 16 juin 2018

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte les frais de 524\$ reliés à l'inscription de la directrice générale au congrès annuel de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec pour l'année 2018;

2018-03-053-6.2

6.2 Directrice générale – Hébergement (2 nuitées) / frais de déplacement et autres congrès ADMQ.

Il est proposé par madame Susanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte de payer l'hébergement pour deux nuitées au cout de 159.46\$ la nuitée pour un total de 318.92\$ plus les taxes applicables;

QUE ce conseil accepte de payer les frais de stationnement, de repas et de déplacement reliés à cette formation tenue le 14, 15 et 16 juin 2018.

2018-03-054-6.3

6.3 Directrice générale – Carte de crédit Visa Desjardins

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'UNE carte de crédit Visa Desjardins au nom de la municipalité mais aussi au nom de la directrice générale, madame Carole Pigeon soit émise, au montant total de 5,000\$;

QUE la directrice générale devra tout de même demander des explications à ce conseil lorsqu'une dépense est rattachée à cette carte.

2018-03-055-6.4

6.4 Chaise / salle des séances

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'UN achat pour 10 chaises est autorisé pour la salle des séances et que deux d'entre elles seront distribuées au bureau de la directrice générale et au bureau de la mairesse;

QUE le prix d'achat est de 2033.30\$ plus les taxes applicables.

2018-03-056-6.5

6.5 Production des relevés T4 par PG Solutions

CONSIDÉRANT le peu de temps disponible pour la gestion des relevés T4;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise Pg Solutions à émettre les relevés pour un coût de 294\$ plus les taxes applicables.

2018-03-057-6.6

6.6 MOTION – PREMIER PROJET - Règlement sur les procédures de la gestion contractuel (art. 932.1.2 C.M.)

Avis de **MOTION** du Règlement No : 100-19 adoptant la politique de gestion contractuelle.

Madame la conseillère Suzanne Rhéaume présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le Règlement No 100-19 ayant pour objet d'adopter la Politique des Gestion Contractuelle.

À la séance prévue pour son adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture dudit règlement étant donné la demande de dispense de lecture produite par la municipalité de Cacouna.

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce premier projet est déposé devant public.

2018-03-058-6.7

6.7 Logiciel Publisher / loisirs

CONSIDÉRANT que pour effectuer son travail, le directeur des loisirs a besoin d'un logiciel de publicité;

Il est proposé par monsieur Benoit Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte l'achat de Publisher au montant de 139\$ plus les taxes applicables.

QUE ce montant soit remboursé à monsieur Jean-Marie Brisson sans attente.

2018-03-059-6.8

6.8 Délégation de pouvoir pour la directrice générale avec les différents paliers gouvernementaux

ATTENDU QUE des résolutions sont nécessaires pour les organismes suivants :
ClicSécur, CNESST, Revenu Québec, Revenu Canada (ARC), MAMOT;

Il est proposé par madame Danielle Gagné, élue au poste #1
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE des résolutions sous le même numéro soit émises pour chacune des organisations précitées ci-haut et donnant droit de gestion et de publication ou d'entrée des informations, à la directrice générale, madame Carole Pigeon en tant que représentante officielle de la municipalité de Cacouna.

2018-03-060-6.9

6.9 Délégation de pouvoir pour entente de paiement de la taxation 2018

CONSIDÉRANT QUE le MAMOT demande qu'une personne soit désignée officiellement par résolution pour prendre entente avec les citoyens en retard des paiements de taxes;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil nomme madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire trésorière représentante de la municipalité de Cacouna à prendre et signer les ententes de paiements pour les citoyens qui accusent un retard de paiement.

QUE ce pouvoir s'arrête aussitôt que le dépôt pour vente des taxes impayées est remis à la MRC de Rivière-du-Loup.

2018-03-061-6.10

6.10 Colloque sur le développement des communautés 2018 prévu le 14 avril

CONSIDÉRANT que ce colloque s'articulera autour de deux thématiques, le leadership dans le développement des communautés et l'attractivité dans l'agir local;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les membres suivants participeront à l'activité :
Mesdames, Suzanne Rhéaume, Danielle Gagné, Francine Côté et Monsieur, Benoit Thériault, ainsi que la directrice générale au coût de 10\$ (dîner et colloque inclus) par personne.

2018-03-062-6.11

6.11 Mission 48 heures à Ottawa

Il est proposé par monsieur Benoit Thériault
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE madame Ghislaine Daris, mairesse de la municipalité de Cacouna, représente la municipalité lors de cet évènement les 24 et 25 mai 2018 à Ottawa;

QUE la dépense d'hébergement de 95\$ plus les taxes applicables, est accordée par ce conseil.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Service incendie – Rapport de janvier 2018

Dépôt du rapport du service incendie de janvier 2018 pour information.

7.1.1 Service incendie – Rapport de février 2018

Dépôt du rapport du service incendie de janvier 2018 pour information.

2018-03-063-7.2

7.2 Abrogation de la résolution numéro 2017-11-260.7.3.

CONSIDÉRANT QUE la résolution 201-11-260.7.3 n'accuse pas le reflet de la commande demandée;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil abroge ladite résolution.

Madame la conseillère Danielle Gagné s'abstient à ce point.

2018-03-064-7.3

7.3 Service incendie – Achat casques de pompiers

CONSIDÉRANT QU'UN achat a été fait avec Aéro-Feu pour de l'équipement de pompier;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les chapeaux de distinctions différentes pour les pompiers dépendant du grade de ceux-ci sont achetés au coût de 5375.00\$ plus les taxes applicables.

7.4 Service incendie – Rapport d'activités

Lecture est faite du rapport d'activités mensuel de février 2018.

2018-03-065-7.5

7.5 Schéma d'incendie / adoption du rapport d'activité en matière d'incendie

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie est entrée en vigueur le 10 septembre 2010 et que l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prévoit que toute autorité locale ou régionale ou régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues au schéma doit adopter par résolution un rapport d'activité ;

ATTENDU QUE lesdits rapports doivent être transmis par la MRC de Rivière-du-Loup au ministère de la Sécurité publique avant le 31 mars 2018 ;

ATTENDU QUE le rapport d'activité a été soumis à ce conseil ;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil adopte le rapport d'activité en matière de sécurité incendie pour l'année 2016-2017 et qu'une copie dudit rapport soit acheminée à la MRC de Rivière-du-Loup.

8. TRAVAUX PUBLICS

2018-03-066-8.1

8.1 Travaux de déneigement / trottoirs

CONSIDÉRANT la plainte reçue lors de la réunion précédente sur le dégagement du trottoir de la rue de l'Église;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'UNE entente a été prise avec le fournisseur Doris Pelletier, au montant de 2,000\$ pour terminer le déneigement des trottoirs pour la saison hivernale.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

2018-03-067-9.1

9.1 Réparation de la pompe (rue De La Grève)

CONSIDÉRANT le peux d'usure de la pompe située sur la rue De la Grève (144 heures);

CONSIDÉRANT QUE la garantie de couverture en cas de bris est échué;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte la proposition de réparation de la pompe au montant de 2239.66\$ plus les taxes applicables;

2018-03-068-9.2

9.2 Programme d'économie d'eau potable

ATTENDU QUE nous sommes membres du Réseau Environnement;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise la dépense de 100\$ pour la trousse PEEP d'Econ'Eau afin de sensibiliser les jeunes dans leurs efforts de réduction de la consommation d'eau.

QU'UN plan d'action sera mis en place avec l'intervenant du PEEP et notre technicien en loisirs.

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Permis – Rapport mensuel de février 2018

Lecture du rapport

2018-03-069-10.2

10.2 Congrès de la COMBEC 3, 4, 5, mai 2018 / Vincent Bérubé

ATTENDU QUE le congrès de la COMBEC sera tenu à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup les 3, 4, 5 mai 2018;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise monsieur Vincent Bérubé, urbaniste, à assister au congrès d'un montant de 600\$ plus taxes incluant les repas;

QUE l'inscription doit être faite avant le 20 avril 2018;

2018-03-070-10.3

10.3 Demande d'appui moral des municipalités du Témiscouata / station récréotouristique Pohénégamook

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Cacouna appuie la municipalité de Pohénégamook auprès des instances gouvernementales pour le projet de la station récréotouristique. Projet structurant pour toute la région du KRTB et du Bas St-Laurent.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Loisirs Kakou – Rapport mensuel de février 2018

Rapport d'activités et Budget final du Carnaval 2018

2018-03-071-11.2

11.2 Carnaval / facturation de Pat BBQ

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les dépenses reliées aux repas préparés par Pat BBQ s'élèvent à 2687.66\$ taxes incluses.

2018-03-072-11.3

11.3 Les Grands Amis du KRTB / lettre d'appuie

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'UNE lettre d'appuie soutenant Les Grands Amis du KRTB quant au dépôt d'une demande dans le cadre de la "Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Volet – Fonds de soutien à la ruralité 2017 – 2020" soit déposée à l'organisme.

11.4 Centre de Jeune de Cacouna

Ce conseil désire souligner la participation de l'équipe de Cacouna lors de la présentation des courts-métrages dans le cadre du concours Ville et Villages en Images produite le 10 février au Cinéma Princesse.

Les personnes présentes ont votées pour l'équipe Cacouna pour la réalisation et la pertinence du cours métrage présenté en salle.

Lors d'une prochaine séance devant publique, il nous sera possible de diffuser le court métrage en salle. Monsieur Pascal Morin sera présent.

2018-03-073-11.6

11.5 Journée Nationale de la Santé et de la Condition Physique

ATTENDU QUE le Parlement du Canada souhaite sensibiliser les Canadiens aux bienfaits de l'activité physique et les encourager à augmenter leur niveau d'activité physique et leur participation aux sports récréatifs et aux activités de conditionnement physique;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt du Canada d'améliorer la santé des Canadiens et d'alléger le fardeau que fait peser la maladie sur les familles et le système de santé canadiens;

ATTENDU QUE beaucoup d'administrations locales disposent d'installations publiques pour favoriser la santé et la bonne condition physique de leurs citoyens;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales à faciliter la participation des Canadiens aux activités physiques saines;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et l'ensemble des Canadiens à reconnaître le premier samedi de juin comme la Journée nationale de la santé et de la condition physique, et à organiser ce jour-là des activités et des initiatives mettant en relief l'importance des installations de sport et de conditionnement physique et favorisant leur fréquentation;

ATTENDU QUE les montagnes, les océans, les lacs, les forêts, les parcs et les milieux sauvages du Canada offrent des occasions de loisirs récréatifs et de conditionnement physique;

ATTENDU QUE la Semaine canadienne de l'environnement est observée partout au pays au début de juin et que la marche et la bicyclette sont d'excellents moyens de réduire la pollution causée par les véhicules et d'améliorer la condition physique;

ATTENDU QUE la proclamation du premier samedi de juin comme Journée nationale de la santé et de la condition physique offre un moyen de plus d'encourager les Canadiens à participer aux activités physiques et à contribuer eux-mêmes à leur santé et à leur bien-être;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE pour augmenter la participation et améliorer la santé des Canadiens, nous nous engageons à organiser le jour de la Journée nationale de la santé et de la condition physique des activités et des initiatives mettant en relief l'importance des installations de sport et de conditionnement physique et favorisant leur fréquentation;

QUE des copies de cette résolution seront transmises au Sénat du Canada et que les descriptifs des activités suivront sous peu pour publication aux citoyens.

11.6 ADAUQAR (Association des Aînées et Aînés) Muscliez vos méninges dans votre MRC.

Il est demandé de faire connaître le projet à tous nos partenaires locaux et d'aider à la promotion et au recrutement des personnes aînées à même notre site Internet ou notre journal des activités.

2018-03-074-11.7

11.7 Infodimanche / hommage à notre bénévole madame Céline Roy

ATTENDU QUE la municipalité de Cacouna tient à remercier une bénévole qui s'est démarqué par son implication dans la société implicitement;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE madame Céline Roy, responsable de la bibliothèque de notre municipalité, reçoive les honneurs de notre part comme bénévole de l'année pour Cacouna.

QUE soit publié le nom de madame Roy dans l'Infodimanche qui sortira le 28 mars prochain.

2018-03-075-11.8

11.8 Évènement Bubble Football BLS

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'évènement Bubble Football qui s'est tenu le 27 janvier 2018 soit payé à même le budget des loisirs pour une somme de 716.67\$ plus les taxes applicables.

2018-03-076-11.9

11.9 Embauche période de relâche de Marie-Soleil Grenier aux loisirs

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte l'embauche de madame Marie-Soleil Grenier pour la semaine de relâche de l'année 2018 selon l'entente au contrat.

2018-03-077-11.10

11.10 Embauche période de relâche de Joannie Ouellette aux loisirs

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte l'embauche de madame Joannie Ouellette pour la semaine de relâche de l'année 2018 selon l'entente au contrat.

12. FINANCES

2018-03-078-12.1

12.1 Symposium de Saint-Arsène "un vent de couleurs" / demande de commandite

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accorde un don de 50\$ pour le symposium 2018.

2018-03-079-12.2

12.2 La marche pour l'Alzheimer / levée de fonds annuelle

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accorde un don de 100\$ pour l'année 2018.

2018-03-080-12.3

12.3 WI-FI / FARR / projet d'Internet du Bas Saint-Laurent

Demande d'aide financière au Fonds d'Appui au rayonnement des régions (FARR) pour un projet Internet par WIFI dans certaines municipalités du Bas-Saint-Laurent.

ATTENDU QUE la MRC de TÉMISCOUATA a déposé le 1^{er} novembre 2017 une demande d'aide financière adressée au FARR pour mettre en place un réseau internet WIFI dans les périmètres urbains des municipalités qui n'ont pas de service de téléphonie cellulaire;

ATTENDU QUE l'installation de bornes WIFI dans les rues, les parcs, et les espaces publics situés dans les périmètres urbains des municipalités est une solution alternative au problème de téléphonie cellulaire;

ATTENDU QUE la MRC de Témiscouata a déposé un projet totalisant 483,000\$, dont 385,000\$ est demandé au FARR et 98,000\$ seraient la contribution financière de 35 municipalités participantes réparties sur le territoire du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE la MRC de Témiscouata agira à titre de responsable de la demande d'aide financière pour les municipalités du Bas-Saint-Laurent qui désirent faire partie du projet;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil municipal de Cacouna signifient leur intérêt à faire partie du projet de réseau Internet Wifi piloté par la MRC de Témiscouata;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Cacouna s'engagent à verser annuellement un montant maximum de 300\$ pour contribuer au rehaussement de la bande passante Internet;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Cacouna s'engagent à verser une seule fois, une contribution maximale de 2500\$ qui sera mis dans un fonds de remplacement géré par un organisme sans but lucratif qui sera créé en 2018.

2018-03-081-12.4

12.4 Projet de développement de téléphonie cellulaire et d'Internet haute vitesse

Demande adressée au Gouvernement du Québec pour le financement de projet de développement de téléphonie cellulaire et d'Internet haute vitesse dans les municipalités mal desservies.

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de Bas-Saint-Laurent ne sont pas, ou sont mal desservies par le réseau de téléphonie cellulaire;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Bas-Saint-Laurent sont mal desservies par le réseau Internet;

ATTENDU QUE la faible densité de la population des municipalités mal desservies affecte négativement la priorité des différents télécommunicateurs à étendre la couverture cellulaire qui est basée en grande partie sur la faisabilité et la rentabilité financière;

ATTENDU QUE les réseaux de télécommunications cellulaires et d'Internet haute vitesse sont essentiels pour la sécurité publique et le développement de nos milieux;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a lancé un programme de financement en décembre 2016 appelé *Québec Branché* qui ne finançait que des projets d'Internet haute vitesse;

ATTENDU QUE *Québec Branché* était un programme adapté aux télécommunicateurs;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil de la municipalité de Cacouna demandent au gouvernement du Québec de mettre en place un programme de financement permettant de déposer des demandes d'aide financière pour des projets de développement de téléphonie cellulaire;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Cacouna demandent au gouvernement du Québec de mettre en place un programme de financement permettant aux MRC et aux municipalités de déposer des demandes financières même si elles ne sont pas déposées conjointement avec un télécommunicateur.

2018-03-082-12.5

12.5 Projet de développement de téléphonie cellulaire / demande de financement au gouvernement du Canada

Demande adressée au gouvernement du Canada pour le financement de projet de développement de téléphonie cellulaire dans les régions mal desservies.

ATTENDU QUE la région du Bas-St-Laurent compte de nombreuses zones qui ne sont pas, ou sont mal desservies, par le réseau de téléphonie cellulaire;

ATTENDU QUE la faible densité de la population des régions mal desservies affecte négativement la priorité des différents télécommunicateurs à étendre la couverture cellulaire qui est basée en grande partie sur la faisabilité et la rentabilité financière;

ATTENDU QUE les réseaux de télécommunications cellulaires sont essentiels pour la sécurité publique et le développement de nos milieux;

ATTENDU QUE le 21 décembre 2016, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a établi la « Politique réglementaire de télécom » (Réf. : 2016-496) qui énonce l'objectif du service universel suivant : les Canadiens, dans les régions urbaines, ainsi que dans les régions rurales et éloignées, ont accès à des services vocaux et à des services d'accès Internet à large bande, sur des réseaux fixes et sans-fils mobiles;

ATTENDU QUE le CRTC est en processus d'élaboration d'un régime de financement de la large bande;

ATTENDU QUE par le régime de financement de large bande du CRTC, les demandeurs pourront soumettre des propositions pour aménager ou améliorer l'infrastructure d'accès ou de transport des services d'accès Internet à large bande fixes et sans-fils mobiles;

ATTENDU QUE la « Politique réglementaire de Télécom » et les critères du futur régime de financement de la large bande du CRTC ne sont pas clairs relativement au financement de la téléphonie cellulaire;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil municipal de Cacouna demandent au gouvernement du Canada de mettre en place un régime de financement permettant de déposer des demandes d'aide financière pour des projets de développement de téléphonie cellulaire.

2018-03-083-12.6

12.6 Escadron 282 Cadets de l'air, Rivière-du-Loup / Soutien financier

CONSIDÉRANT que des jeunes citoyens de Cacouna sont membre de l'escadron 282 des Cadets de l'air;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil soutient financièrement pour l'année 2018 l'escadron 282 d'un don de 100\$.

2018-03-084-12.7

12.7 Projet tarifaire par Hydro Québec pour le loyer

Demande adressée auprès d'Hydro-Québec pour modifier la grille tarifaire des loyers d'occupation des équipements de téléphonie cellulaires pour les projets municipaux.

ATTENDU QUE l'occupation du territoire est une priorité pour le gouvernement québécois;

ATTENDU QUE la faible densité de la population des MRC et des municipalités mal desservies affecte négativement la priorité des différents grands télécommunicateurs à étendre la couverture cellulaire qui est basée en grande partie sur la faisabilité et la rentabilité financière;

ATTENDU QUE les MRC et les municipalités devront être partenaires avec les grands télécommunicateurs pour la réalisation des prochains projets de téléphonie cellulaire;

ATTENDU QU'Hydro-Québec a un vaste réseau de télécommunications partout au Québec;

ATTENDU QU'Hydro-Québec fait une étude pour identifier s'il y a des fibres optiques excédentaires qui permettraient à des fournisseurs Internet d'utiliser une partie de son réseau pour offrir du service Internet haute vitesses aux régions peu ou mal desservies;

ATTENDU QU'Hydro-Québec a également une dizaine de tours de télécommunication sur le territoire du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE certaines tours de télécommunication d'Hydro-Québec pourraient solutionner la problématique de couverture cellulaire déficiente dans certaines municipalités;

ATTENDU QU'Hydro-Québec se montre ouvert à partager ses tours pour permettre aux télécommunicateurs d'installer leurs équipements radio de téléphonie cellulaire, moyennant un loyer d'occupation;

ATTENDU QUE le loyer d'occupation d'Hydro-Québec a une incidence majeure sur la concrétisation ou non de projet de développement de téléphonie cellulaire dans les MRC et les municipalités qui ne sont pas, ou sont mal desservies, par le réseau de téléphonie cellulaire;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil municipal de Cacouna demandent à la société Hydro-Québec d'appliquer un loyer correspondant à 10% de la valeur établie par la grille tarifaire actuelle, plafonnée à 3,500\$, pour l'installation d'équipement servant à la téléphonie cellulaire dans une infrastructure appartenant à Hydro-Québec, dans le cas où une MRC et/ou une municipalité seraient impliquées financièrement.

13. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun point à l'ordre du jour

14. INFORMATIONS

14.1 Prochaine réunion du conseil – 9 avril 2018 à 19h30

15. AFFAIRES NOUVELLES

15.1 Règlement numéro 243.17 écocentre Rivière-du-Loup.

Lecture est faite devant public.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

-Le déneigement des trottoirs est problématique avec les sous-traitants en déneigement du MTQ

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-03-085-17.1

17.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Benoit Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 21 h 00 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
mairesse

Carole Pigeon
Directrice générale
